

PEP'S MAG

Sommaire

L'implantation territoriale

Interview d'un
Président de communauté
de communes

Accueil
prioritaire

Rencontre
DAME-ESAT

Le passeport
du civisme

Animations de
territoires

Le service
Petite Enfance



N ° 21
2020

Les
pép
28

La solidarité en action

EDITO

Paul Rodier, Vice-Président des PEP 28
Chargé des Politiques Educatives et
Sociales de Proximité (PESP)



L'implantation territoriale est un thème essentiel pour les activités que nous menons, puisque, nous nous adressons à toutes les communes d'Eure-et-Loir. Nous proposons nos activités sur l'ensemble du territoire eurélien : communes, communautés de communes ou métropoles, comme c'est le cas avec Chartres Métropole. Cette implantation territoriale est essentielle si l'on veut que nos territoires vivent et continuent d'accueillir des familles. Mais pour ce faire, il faut proposer aux parents des activités pour leurs enfants et des accompagnements particuliers en liaisons avec les Ecoles, les Collèges et les Lycées :



Accueils de loisirs sans hébergement, , Périscolaire, Centres sociaux (Accompagnement scolaire, Garde d'enfants avant et après la classe, Relais d'Assistants Maternelles (RAM), Classes de découvertes, Séjours à l'extérieur (en France ou à l'étranger), Point Information Famille (PIF) et Espace Ressources Handicap (ERH), Accueil des enfants en situation de handicap, Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif (DAME de Mainvilliers, de Nogent le Rotrou), Dispositif d'Insertion Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (DITEP de Morancez), Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT), Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP Chartres et Dreux), Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD).

L'association PEP28 a donc construit tout un maillage du département avec ses différentes structures, en lien et à la demande des élus de l'ensemble des communes du département. Cela se traduit par des Délégation de Service Public (DSP) qui font l'objet de délibérations avec les mairies, les communautés de commune et Chartres Métropole, pour apporter les meilleurs services aux familles.

Si nous voulons que nos territoires vivent, et que nos campagnes accueillent des jeunes, ces activités sont indispensables pour irriguer nos territoires. L'association promeut les solidarités en proposant à tous ses capacités d'intervention et ses savoir-faire afin que l'égalité des chances soit une réalité pour tous et dans tout le territoire eurélien. Elle le fait dans le cadre d'une laïcité réelle permettant à tous d'être reconnu et respecté. Enfin dans le cadre de la citoyenneté les activités proposées ont toujours pour but de développer l'esprit d'initiative et d'ouverture pour une société plus ouverte et plus inclusive. Bonne lecture.

Interview

**Jean-Louis Baudron, Président de la Communauté
de communes Beauce de Janville puis
Coeur de Beauce de 2005 à 2020**



A quels besoins du territoire les structures enfance jeunesse répondent-elles ?

« Si l'on fait un peu d'histoire, à une époque, l'église organisait des patronages le jeudi après-midi, des colonies... et puis la structure familiale faisait que, souvent, il restait un parent dans les familles. Les besoins de garde, mais également d'éducation hors scolaire, existaient donc peu dans les milieux ruraux comme le nôtre. Et puis, les choses ont changé. Les 2 parents se sont mis à travailler et les couples monoparentaux se sont développés faisant apparaître un réel besoin autour de l'enfant. Au début, c'était un ordinaire besoin de garderie mais des enjeux éducatifs ont commencé à voir le jour et se sont vite intégrés dans l'encadrement des enfants. Donc, sur la communauté de commune de la Beauce de Janville, nous avons commencé à mettre en place la totalité des possibilités : le périscolaire et l'accueil de loisirs, le RAM, l'espace jeunes... En tant que collectivité il était important que, sur un territoire rural où beaucoup de structures d'accompagnement qui existaient dans le temps avaient disparues, de remettre en place ce genre de structures en les adaptant aux tranches d'âge. La mise en place de structures pour l'enfance jeunesse qui aillent de 2 à 17 ans était vraiment l'un des axes forts de ma vie d' élu. »

En quoi une association d'éducation populaire est la mieux adaptée pour répondre à ces besoins ?

« Une collectivité comme la nôtre, coincée par le statut des agents, n'était pas la méthode la plus souple. Elle n'apportait pas la souplesse en termes d'embauche du personnel ou de personnel qualifié. Il fallait donc trouver des professionnels de l'enfance et de la jeunesse qui puissent répondre facilement, et avec les qualifications voulues, aux besoins émis par la collectivité. L'idée n'était pas de mettre un enfant entre quatre murs et de le laisser jouer dans son coin. On souhaitait qu'il y ait un projet pédagogique, du sens dans les activités, de la méthode, des valeurs... Les organismes du marché public devaient répondre à cette volonté et c'est quelque chose que l'on retrouvait chez les PEP 28. Ensemble, nous travaillons donc le projet pédagogique des structures et c'est quelque chose qui se renouvelle fréquemment. Cet aspect éducatif est très important et fait partie de notre rôle de collectivité. L'éducation ne s'arrête pas à la sortie des écoles. »

Qu'est-ce qui différencie les PEP 28 d'un autre gestionnaire de structures enfance jeunesse ?

« Ils sont capables d'apporter une réponse globale à tous les besoins. On a pu avoir d'autres entités, également d'éducation populaire comme les PEP 28, qui ne répondaient qu'à une tranche d'âge ou bien, qui n'apportaient qu'un bout de solution. Les PEP 28 répondent à la totalité du projet souhaitée par la collectivité : du RAM jusqu'à l'encadrement des ados en passant par les centres de loisirs et les stages, séjours. Chez les PEP 28, on retrouve aussi une capacité d'adaptation. Je pense par exemple aux TAP qui nécessitaient une mise en place très rapide qui avait, au final, bien aboutie. »

Comment peut-on développer un partenariat afin que les structures enfance jeunesse aient un rôle d'observation pour faire remonter les besoins du territoire ?

« La responsabilité d'un président de communauté de communes est en jeu en permanence. Il doit savoir afin de pouvoir prendre des décisions et réagir. Est-ce que ce que l'on fait correspond aux attentes ? Est-ce que les services que l'on met en place sont toujours une réponse aux besoins des habitants ? Est-ce que l'on vit sur un territoire qui est attractif ? La remontée des informations est primordiale pour répondre à ces questions et envisager des évolutions. Une commission enfance jeunesse et des rendez-vous réguliers avec les coordinateurs enfance jeunesse permettent d'étudier ces points. Nous comptons donc sur les acteurs du terrain, comme les PEP 28, pour nous faire parvenir le ressenti des familles ainsi que des statistiques faisant office de baromètre telles que la fréquentation des structures. La remontée d'informations peut aussi se faire par d'autres canaux : le conseil d'école, les réseaux sociaux ou encore les familles elles-mêmes. »



Avez-vous le sentiment que le développement des structures destinées aux familles a participé à l'arrivée de nouvelles entreprises, à de nouveaux habitants ?



« Les écoles neuves, les regroupements scolaires, les centres de loisirs récents, un accueil sur des horaires larges (de 7h du matin jusqu'à 19h30)... Tous ces services d'accueils enfance jeunesse participent, comme les services de transport, à rendre plus accessible l'arrivée de nouveaux acteurs dans un monde rural parfois victime de son image. »

L'accueil prioritaire dans les territoires euréliens

Accueillir les enfants du personnel soignant mobilisé contre le Covid-19

Entre Mars et Mai, en période de confinement, afin de répondre aux besoins de garde du personnel prioritaire (soignants, gendarmes, police, sapeurs-pompiers, personnels des préfectures indispensables à la gestion de la crise, protection de l'enfance...) mobilisé dans la crise sanitaire Covid-19, notre Association s'est organisée avec les collectivités partenaires afin de mettre en place un

14 STRUCTURES

sur le département
ont été ouvertes
pour répondre aux
besoins des familles
mobilisées et sans
solution de garde



accueil prioritaire destiné aux enfants de ce personnel. L'accueil était assuré pour le périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires, en complémentaire des Centre d'Accueils Mutualisés.

Ainsi, plusieurs structures PEP 28 ont été ouvertes à l'accueil prioritaire. Celles-ci étaient réparties sur plusieurs territoires afin de satisfaire les besoins locaux et les demandes des familles sans solution : Chartres, Chartres métropole, Agglomération Chartraine, Portes euréliennes d'Ile-de-France, Cœur de Beauce, Agglo du pays de Dreux, St-Lubin des Joncherets, Forêts du Perche.

Ce sont 70 enfants différents qui ont été accueillis sur la totalité de la période de l'accueil prioritaire. Un accueil rendu possible par l'investissement et l'adaptation remarquable des professionnels PEP 28.

Sur place, des professionnels de l'animation s'étaient mobilisés afin de garantir la bonne tenue de cet accueil inédit et exceptionnel et plusieurs agents de service étaient également présents afin d'assurer, en amont des activités, la bonne hygiène des locaux. Des salariés du secteur médico-social se sont également investis afin de prêter main forte à des établissements extérieurs aux PEP 28 (EHPADs par exemple). La solidarité en action !



62 PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION & AGENTS DE SERVICE

se sont mobilisés



70 ENFANTS

différents ont été accueillis
(30 en moy. chaque
jour de vacances)

Rencontre DAME-ESAT

Favoriser l'inclusion professionnelle

Une dizaine d'adolescents du DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif) Borromei-Debay (du groupe « Collège ») ont rencontré deux travailleurs de l'ESAT (Etablissement de Service d'Aide par le Travail) Hors Murs dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées. Cette rencontre, en présence de la directrice de l'ESAT Hors Murs a d'abord permis de présenter ce qu'était un ESAT, le travail proposé et l'aide apportée aux travailleurs mis à disposition d'entreprises ou d'associations. Un échange questions-réponses a ainsi été réalisé :

Comment se rendre sur son lieu de travail ?

Les déplacements se font en autonomie, à pied, à vélo, en bus ou en voiture.

Y'a-t-il encore du scolaire en ESAT ?

Non, il n'y a plus de scolaire, mais des soutiens sont proposés aux travailleurs.

Quelle est la rémunération ?

Le salarié touche entre 800 et 900 euros, l'Allocation d'Adulte en situation de Handicap (AAH) puis la prime d'activité. Cela fait environ 1200 à 1400 euros.

Y'a-t-il des éducateurs ?

Oui ils sont présents pour suivre les travailleurs, prendre des nouvelles, soutenir, coordonner.

Des professionnels aident les futurs travailleurs dans la construction de leurs projets professionnels, et dans l'accompagnement vers des formations. Lors des formations et durant les stages, un tuteur suit le stagiaire sur son lieu de travail et au sein de l'ESAT.



Stages, évaluations et bilans sont effectués régulièrement avec le travailleur. Des propositions d'emploi dans des domaines professionnels tels que l'entretien des locaux, des bâtiments et des espaces vert, la préparation et le service des repas, la mise en rayon, la production en industrie sont aussi soumis aux travailleurs.

RAM itinérant CCFP

Un service de proximité pour les familles de communes rurales

Dans un département comme l'Eure et Loir, où la ruralité est très présente et où le service aux familles est difficile d'accès pour beaucoup, des solutions sont étudiées et mises en place, afin de remédier à cet éloignement géographique. Parmi ces solutions, un dispositif se fait de plus en plus présent dans nos communes les plus isolées et reculées, dans notre département mais de manière générale sur tout le territoire français : le Relais Assistants Maternels itinérant. Cette structure, appelée familièrement « RAM itinérant », vient de voir le jour sur la Communauté de Communes des Forêts du Perche (CCFP), et possède de multiples champs d'intervention.

Dans un premier temps par le biais d'ateliers d'éveil, organisés dans différentes salles communales du secteur, où les assistants maternels agréés viennent avec les enfants de moins de 3 ans dont ils ont la garde. Ces temps, accés autour de la rencontre, tant pour les adultes que pour les enfants, est un premier outil visant à rompre l'isolement des professionnels de la garde à domicile et favorisant les notions de collectif, de socialisation et d'échange pour les enfants. Ces moments, riches en discussions et en partage, sont un observatoire précieux pour l'animateur et responsable du RAM, qui voit dès lors apparaître les besoins et demandes de la population locale. Dans ce cas précis, l'atout de l'itinérance est de placer ces ateliers dans les communes de manière stratégique : faire en sorte de toucher le plus d'assistants maternels possible en se positionnant dans les axes principaux du territoire, de façon répartie et facilement desservie par les communes alentours.

En plus de ces ateliers, le RAM met à disposition de la population des temps de permanences et d'accompagnement administratif, accessibles tant aux assistants maternels qu'aux familles. Ces permanences visent à apporter à la population concernée toutes informations qui peuvent lui être utiles (liste d'assistants maternels, élaboration de contrat de travail, méthodes de calcul de salaires et de congés payés, mais aussi conflit entre employeur et employé, développement et éducation de l'enfant...). Là encore, dans un milieu rural disposant de peu de services en matière de modes de garde, ces instances ont pour objectif de venir au plus près de la population et de leur apporter des réponses personnalisées et adaptées à leur situation.



Enfin, en plus de ces deux instances, le RAM itinérant travaille à la mise en place de partenariats locaux, en direction des familles et des jeunes enfants (mairies, associations, acteurs sociaux et sanitaires tels que la CAF et la PMI, structures petite enfance et familiales...). L'idée étant de répondre au plus près à la demande des usagers et de limiter les effets de la ruralité sur leur isolement.

Par toutes ces actions, les contraintes liées à l'éloignement géographique des communes rurales sont amoindries. Le RAM itinérant, à force de présence et d'événements, devient une instance repérée et investie par les usagers, dans des lieux de plus en plus désertés par les services à visées sociales et familiales, où la seule solution de garde est parfois l'assistant maternel.

Le passeport du civisme

Familiariser les jeunes avec les valeurs de la République

Parmi les actions en direction de la jeunesse, l'une des grandes nouveautés de l'année scolaire 2019/2020 est le passeport du civisme généralisé dans les accueils de loisirs de la Communauté de Communes Cœur de Beauce gérés par les PEP 28. Il a fait son apparition dans les écoles de Talmont Saint-Hilaire, au lendemain des attentats de Charlie Hebdo. Pour le maire de cette commune vendéenne, il s'agissait d'inculquer aux plus jeunes les valeurs de la République, sous forme ludique. En Eure-et-Loir, cette initiative a été reprise à Gallardon, et a séduit les élus du territoire.

Plusieurs thèmes sont abordés, déclinés en de multiples actions. Le devoir de mémoire, est l'occasion pour les plus jeunes de découvrir le Musée de la guerre de 1870 à Loigny la Bataille, le camp de Voves ou d'échanger avec des anciens combattants. La solidarité est stimulée, en incitant les uns ou les autres à participer aux actions de la banque alimentaire, au téléthon, à des collectes de jouets. En travaillant sur les valeurs de la République, l'objectif est de favoriser les rencontres avec les maires ou d'aller visiter l'Assemblée Nationale ou le Sénat.



Sept thèmes ont été retenus. Chaque accueil de loisirs a le choix de mener des actions selon les propositions des enfants, les possibilités offertes autour de la structure et ses choix pédagogiques. Les équipes sollicitent alors de multiples acteurs sur le territoire : élus, habitants, personnels des maisons de retraites, des médiathèques, des moulins, des musées, des pompiers, d'associations locales, de la maison du tourisme.

Un livret est donné à chaque participant et permet les échanges à la maison avec les parents. Chaque action y est répertoriée. Au final, ce sont 11 accueils de loisirs ou périscolaires qui s'impliquent sur le territoire avec à la clé une récompense symbolique destinée à rappeler que le civisme est une valeur à cultiver au nom du bien vivre ensemble.

Inauguration UEMA Les Nymphéas

L'inclusion scolaire dès le plus jeune âge

Mardi 10 Mars 2020, la deuxième Unité d'Enseignement Maternelle Autisme du département a été ouverte et celle-ci porte la bannière PEP 28. Destinée à accueillir 7 enfants présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme, cette unité, rattachée au Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif BORROMEI DEBAY situé à Mainvilliers, est implantée directement au sein de l'école maternelle Les Nymphéas d'Illiers-Combray.

Professionnels et partenaires du dispositif se sont donc naturellement retrouvés afin d'assister au lancement de cette fameuse unité et à la présentation de son équipe professionnelle. Ainsi, M. Derrien, Président des PEP 28, Mme Cappellaro, Directrice Générale Adjoint du domaine médico-social des PEP 28, M. Aubouin, Directeur du DAME BORROMEI DEBAY, M. Puyenchet, Maire d'Illiers-Combray, Mme Maertens, Directrice de l'école maternelle, Mme Mège, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale d'Eure-et-Loir et Mme Grimoin, Inspectrice de l'Education Nationale en Charge de l'Adaptation Scolaire et de la Scolarisation des Elèves Handicapés (ASH), se sont tour à tour exprimés quant à la dynamique partenariale nécessaire au bon fonctionnement de cette nouvelle unité.



Les enjeux de l'UEMA ont également été évoqués. Il s'agit de favoriser, à long terme, la scolarisation en milieu ordinaire et que les enfants usagers du dispositif puissent vivre leur scolarité parmi les autres enfants, durant le même temps et dans le même espace d'apprentissage. Une phase d'évaluation, comprenant la détermination d'objectifs établis conjointement avec la famille sera conduit par l'équipe de l'UEMA et les enseignants de l'école au début de chaque projet.

Une présentation de la classe et du matériel à disposition est venue clôturer cette inauguration. Salle thérapeutique, salle de travail collective et individuelle, coin calme, jeux destinés à favoriser le « Pairing » (technique qui consiste à utiliser le jeu comme un outil permettant d'établir une relation de confiance avec l'enfant avant d'aborder l'enseignement)... Autant d'équipements qui permettront de réaliser un travail d'adaptation, de socialisation, d'interaction et de structuration autour de ces nouveaux élèves présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme.

Animations Chartres métropole

Favoriser l'appartenance au territoire

Les fusions des communautés de communes qui ont rejoint l'agglomération Chartres métropole entre 2007 et 2014 et le mille-feuille d'intégration des compétences à créer un flou au niveau des habitants. Alors que la commune reste une entité aux limites géographiques bien définies, celle de l'agglomération ne cesse de bouger et de s'entendre. Le rapprochement d'habitants issus de territoires ayant parfois des environnements de vie différents reste donc complexe.

Les équipes PEP28 du pôle AACM sont parties prenantes du projet territorial de Chartres métropole afin de répondre, par des actions, à l'un des objectifs vis-à-vis de la jeunesse : favoriser leur appartenance au territoire. Pour ce faire, différents évènements qui réunissent l'ensemble des enfants issus des 59 communes de l'agglo sont mises en place :

Pôle multisports : Chaque été, durant le mois de juillet, de nombreuses animations sont proposées par les éducateurs sportifs du pôle « sport » auprès de toutes les structures, soient 10 accueils de loisirs et 3 espaces jeunes, pour un total de 1200 enfants ou adolescents bénéficiaires.

Des intercentres maternels, élémentaires et ados : ce plus de 800 enfants et ados qui se retrouvent chaque année afin de participer, sur une journée, à une dizaine d'ateliers entre personnes du même âge. Encadrées par des animateurs, des éducateurs sportifs et des adolescents volontaires issus des Espaces jeunes Chartres métropole, ces journées permettent de faciliter les rencontres entre les enfants et les jeunes du territoire. Le repas commun et la création d'équipe aléatoire sont en effet 2 bons moyens de favoriser de nouvelles interactions. Ces journées permettent aussi aux enfants d'apprendre l'esprit d'équipe et la tolérance par le biais de nombreuses activités collectives.

Spectacle de Noël : Lors du mercredi 04 décembre 2019, une troupe professionnelle tournée vers les arts du cirque se mit en scène dans la salle Ravenne de Chartreexpo devant tous les enfants inscrits à l'accueil de loisirs Chartres métropole gérés par notre Association. Plusieurs artistes se succédèrent et le Père Noël lui-même, venu par intermittence saluer les enfants présents au cours de cette animation culturelle. Au total, ce sont 15 cars et 2 minibus qui ont acheminé 583 enfants de 3 à 11 ans, encadrés de 80 adultes, chacun arrivant et partant de l'un des 11 accueils de loisirs.

Florian Vabois



Animations Chartres

Fournir un savoir ludique et construit avec le corps enseignant

Depuis plus de 10 ans **les classes de découvertes** au Rigeard restent un moment propice et privilégié d'épanouissement pour les enfants Chartains mais aussi pour les enfants des écoles avoisinant Chartres.

En effet, les projets de classes sur, en général, 2 ou 4 jours permettent, grâce au soutien financier de la ville de Chartres, de favoriser des moments d'apprentissage ludique en lien complémentaire de l'école. Une collaboration entre l'enseignant et le responsable pédagogique des classes découvertes PEP 28 est ainsi réalisée en amont de la venue de la classe afin de fournir un contenu d'activités en adéquation avec le programme scolaire.

C'est aussi un moment favorable de partage envers enfants, parents accompagnants, animateurs et enseignants. Parmi les classes proposées, nous retrouvons des thèmes assez diversifiés : sécurité routière, mosaïque, poney, course d'orientation, art floral, fusées à eau, nature, tir à l'arc. En 2019 ce sont 40 classes chartraines qui ont participé aux classes découvertes (27 classes maternelles et 13 élémentaires).



Classes de découvertes : un autre moyen d'apprendre !

La ligue de l'enseignement (FOL 28) et les PEP 28 associent leurs forces pour proposer des classes de découvertes de proximité de qualité, conçues au plus proche des attentes des établissements scolaires du territoire. En plus du **Rigeard**, 2 autres sites proposent des classes de découvertes : **le lycée de La Saussaye** et notre centre de vacances, **la villa Eole**, située à Carolles (Manche).

Découvrez l'ensemble de nos classes de découvertes sur www.lespep28.org en utilisant le catalogue prévu à cet effet.



Les droits de l'enfant

Une action inter-territoires



Nos accueils sont bien plus que de simples modes de gardes, ce sont des lieux de vie et d'éducation, des lieux pour grandir et apprendre à devenir un citoyen libre et responsable. Ainsi, de multiples actions pédagogiques et ludiques en faveur des droits de l'enfant ont eu lieu dans les structures PEP 28, dans différents territoires, cela afin de célébrer les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Expositions, temps de sensibilisation en présence d'intervenants d'organisations humanitaires telles que l'UNICEF, créations artistiques en compagnie de bénévoles, quizz, concours photo, ateliers et autres loisirs éducatifs étaient les nombreuses façons d'aborder la question des droits de l'enfant.

Un évènement auquel les accueils de loisirs PEP 28 de Brezolles, du Coudray, de Saint-Léger des Aubées et de l'Espace jeunes de Senonches ont pris part avec grand enthousiasme.

Les objectifs de ces actions étaient nombreux : promouvoir le vivre-ensemble, sensibilisation aux droits de l'enfant et aux inégalités dans le monde, rendre les enfants acteurs de leurs droits en leur donnant la parole et favoriser la cohésion entre les différents acteurs éducatifs (équipes d'animation, professeurs, salariés administratifs).

Séjour européen Espace jeunes Senonches

Des ados porteurs de leur projet

La puberté, qui signifie modifications corporelles et comportementales entre 10 et 16 ans selon le sexe et les personnes, entraîne une perte de repères pour les ados. En effet, leur corps se transforme, la perception des autres évolue, leurs ressentis, leurs émotions changent ce qui crée généralement une perte de confiance en soi. C'est dans ce cadre que nous, professionnels de l'animation et du public ados, devons agir pour favoriser l'épanouissement des jeunes. Plus largement, en les accompagnant dans leur quête de repères et dans la construction de leur vie d'adulte.

Si l'on se base sur la pyramide des besoins de Maslow, tout individu essaye de combler des besoins physiologiques (manger, boire, dormir), de se sentir en sécurité, d'être socialement entouré (appartenance) pour arriver à « travailler sur l'estime de soi ». Il est donc important avant toute action en direction d'un public ado, que ce dernier se sente à l'aise et en sécurité dans l'Espace jeunes et avec l'équipe d'animation. Ce processus peut être long et doit passer par une grande phase d'écoute, de recensement des besoins, de construction d'animations. Cela passe aussi par une prise de contact régulière à travers différents moyens (à l'école, dans la rue, sur les réseaux...) tout en garantissant une écoute ouverte et bienveillante.

Très souvent, les jeunes sont associés aux activités de consommation (parc d'attraction, sports...), et il est vrai que cela attire le plus grand nombre mais ne favorise pas ou peu un engagement de leur part sur du moyen ou long terme. En réalisant ce type d'activités, nous comblerons une de leurs envies, un de leur besoin (tester leurs limites, leurs sensations) mais aucunement leur estime d'eux-mêmes ou leur besoin d'accomplissement. Il faut donc un panel large d'activités dans lequel ils se sentiront vivants et intégrés.

Les jeunes sont en général autonomes, ils aiment tester, ils évoluent vite et sont donc dans le changement constant. Le plus important sera de créer cette envie de venir en lui proposant des activités qui l'intéressent, l'intriguent, des nouveautés, des challenges, et surtout créer un lien avec l'équipe d'animation. Nous avons beau mettre en place tout pour faciliter sa venue, s'il n'a pas envie, cela ne servira à rien. L'essentiel n'est donc pas de travailler sur la forme mais sur le fond, pas sur les moyens mais sur le contenu.

Suite aux échanges avec les ados en 2019, un séjour à l'étranger est ressorti des débats. Un projet Europe s'est donc mis en place tout au long de l'année scolaire 2019/2020 avec pour finalité un séjour au sein de plusieurs pays européens en Août 2020 (un séjour depuis réadapté en raison de la crise sanitaire). Un projet construit avec les jeunes, devenus partie prenante de l'organisation (choix du lieu, réservations, appels aux prestataires, partenaires, financement...). En faisant en sorte que le jeune s'investisse dès le début, cela donne de l'ampleur à ses yeux et au projet mais aussi auprès des institutions, des collectivités et des parents. Ils se sentent ainsi valorisés et totalement intégrés.

Valentin Chartier

L'ÉCHO
REPUBLICAIN

L'espace jeunes prépare le séjour en Europe

SENONCHES VIE PRATIQUE - CONSOMMATION



Animations St-Lubin & Brezolles-Laons

Des évènements pour les familles du territoire

« PEP Zen »

Les équipes de l'ALSH, de l'EJ, du Multi, du RAM de Brezolles et du Périsco de Laons ont, cette année encore, unis leurs idées et leurs bras, pour la mise en place d'un grand projet/événementiel, autour du « Bien être en famille » sur le territoire. Les équipes d'animation souhaitent ainsi proposer une journée détente et amusante en famille, ouverte à toutes les familles du territoire et ne pas donner l'exclusivité aux familles fréquentant les structures PEP. Afin de pouvoir toucher toutes les tranches d'âge, nous avons préféré opter pour un événementiel sur la matinée complète et clôturer cette rencontre par un petit apéritif partagé avec les familles.

Le choix a été fait de proposer aux familles, dès l'ouverture des portes le matin, un petit spectacle créé, par les enfants et les équipes. Suite à ce petit moment en position de spectateur, les familles et enfants seront invités à venir participer aux ateliers, préparés par les professionnels. Des ateliers Snozelen (espace sensoriel petite enfance) et Tawashi (éponge zéro déchets) notamment. Chaque passage sur un atelier permet aux familles de cumuler des « points Zen ». Une fois tous ces points validés, les familles pourront repartir avec un petit cadeau « ZEN » utilisable par toute la famille.

Un travail de collaboration avec des partenaires de proximité a été opéré : la CAF 28, les écoles et la Médiathèque de Brezolles, l'Espace Famille et le PIJ de l'Agglo du Pays de Dreux.



Gaëlle Rault & Muriel Bogdanowich

« Et si on jouait ? »

Depuis fin 2019, des ateliers « temps de jeu parents-enfants » sont mis en place sur les temps périscolaires dans les locaux de l'école de St-Lubin des Joncherets. En partenariat avec l'équipe d'animation du Périscolaire, les enseignants et une conseillère CAF 28 soutien à la parentalité, un vaste assortiment de jeux est proposé aux parents désireux de partager un temps dédié au jeu avec leur enfant.

Les enjeux de ces événements sont nombreux. Pour l'enfant et le parent, c'est l'occasion d'instaurer la complicité et le dialogue par le biais du jeu. Pour les parents et les acteurs de la co-éducation : référents CAF, enseignants & animateurs PEP 28, les ateliers autour du jeu permettent d'échanger et de favoriser une coopération entre les différentes parties, toutes tournées vers le bon développement de l'enfant. Ces animations permettent ainsi de répondre aux interrogations des parents et de participer à la socialisation de l'enfant.

Animations CCPEIDF

Une offre à l'attention des familles, ados et jeunes enfants

Depuis quelques années maintenant, les directrices des structures petite enfance travaillent en partenariat avec Mme Gounot, de la CAF, autour d'un projet parentalité intitulé « **le jardin des parents** ». Ce réseau met en place tout au long de l'année, des soirées conférences ou débats à destination des parents, futurs parents ou professionnel.le.s de la petite enfance et de l'enfance et de la jeunesse. Les soirées peuvent avoir divers thèmes tels que par exemple l'acquisition de la propreté chez le jeune enfant, le langage, la gestion des émotions et de la colère, l'alimentation, la relation aux écrans, etc... Cette offre est également complétée par des matinées parents-enfants, généralement le samedi matin, une à deux fois dans l'année. Ces temps peuvent être menés autour de la pratique du jeu libre, de la motricité ou encore du jardinage. Ce sont les professionnelles de terrain qui animent ces ateliers.



Du côté de la jeunesse, depuis un an maintenant l'équipe de l'Espace Jeunes propose le premier mercredi de chaque mois une activité « **PEP's ton village** ». L'équipe se déplace dans les communes aux alentours ou même sur Auneau-Bleury-Saint-Symphorien à la rencontre des jeunes, en proposant des activités au city stade au gymnase et encore dans tout simplement dans le coeur du Village. Cette année, un partenariat avec l'espace Dagron, médiathèque située sur la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, leur a permis de proposer cet hiver deux séances de jeux de sociétés, jeux d'intérieur et activités manuelles.



Enfin, sur notre territoire a lieu une fois tous les deux ans l'événementiel local « **les Galdeaux de la Beauce** ». Cet événement festif regroupe toutes les structures petite enfance jeunesse et tous les professionnels sont présents pour mettre en valeur les actions éducatives de la structure le temps d'une journée. Cette journée sous le signe du partage est ouverte à toutes les familles des portes Euréliennes d'Ile de France.

Service Petite Enfance des PEP 28

Osons ensemble la Petite Enfance !

Une politique Petite Enfance a toute sa place dans le projet global d'un territoire. Elle peut être un facteur de développement socio-économique (ressources territoriales matérielles/ immatérielles, capital relationnel entre les individus et la gouvernance locale) en dynamisant l'ensemble du secteur géographique par la coopération des acteurs, par la proximité organisée et l'adaptation à l'économie de proximité. Ainsi les EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) et les RAM (Relais Assistant.e.s Maternel.le.s) ne devraient pas être perçus simplement comme des perspectives de « modes de garde », mais être pensés sur des aspects de développement économiques (emploi, fiscalité...) et dans une approche de services à la population (soutien aux familles, accompagnement à la parentalité, prévention précoce avant l'école...).

La garde d'enfants, pour les familles monoparentales et en particulier pour les mères élevant seules leurs enfants, constitue un frein majeur de retour à l'emploi. Ainsi, l'attrait des familles en recherche de modes d'accueil permettant de concilier vie privée et vie professionnelle peut maintenir un taux d'activité notamment des femmes sur le territoire (égalité femme/homme au travail). Cela peut aussi être un levier d'augmentation de la population avec des familles désirant s'installer en milieu rural mais contraintes à des horaires de travail atypiques ou avec des trajets professionnels importants.

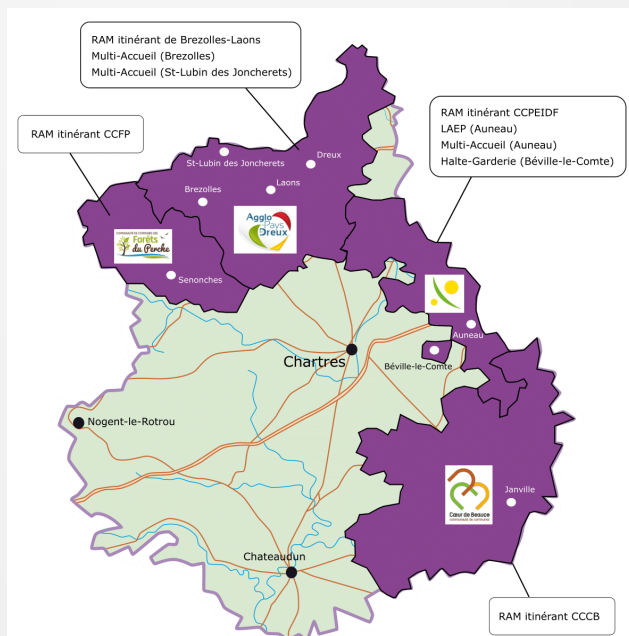
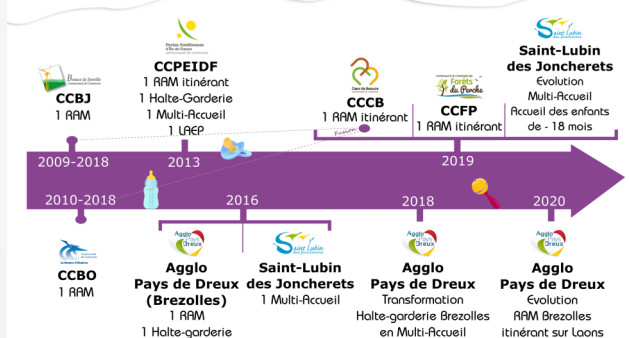
De la même manière qu'ils sont un levier de développement territorial, les équipements petite enfance peuvent être une source d'investissement social. En effet, deux principes clés sont défendus au sein des EAJE : la mixité sociale et l'égalité des chances. Depuis une douzaine d'années, l'Association des PEP28 en étroite collaboration avec les partenaires locaux, continue donc d'œuvrer dans le champ de la Petite enfance en proposant d'accompagner les collectivités dans leurs projets.

Après la création, en 2019, d'un RAM itinérant sur l'ancien territoire de la Communauté de Communes de la Beauce d'Orgères, l'AD PEP28 a continué de développer cette compétence en assurant depuis 2013 la gestion de 4 structures petite enfance dont 1 RAM itinérant, 1 LAEP ainsi que 2 EAJE (1 multi-accueil et 1 Halte-garderie) sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France. Depuis 2016, elle s'est vue aussi confier la gestion de 2 autres EAJE et 1 RAM sur le nord du département à Brezolles et à Saint-Lubin des-Joncherets. Récemment encore, la Communauté de Communes des Forêts du Perche a ouvert un RAM itinérant avec les PEP28 à qui elle en a confié la création.

Tel que décrit dans son projet associatif, au travers de toutes les structures dont elle a la gestion, l'AD PEP28 souhaite contribuer à renforcer les liens sociaux pour une société plus solidaire en faisant évoluer ses actions et en se rapprochant des besoins des familles.

Elle met un point d'honneur à développer l'égalité des chances et le vivre ensemble dès le plus jeune âge et veille à maintenir des valeurs éducatives fortes auprès des enfants en favorisant l'autonomie et l'épanouissement de tous. Enfin, elle milite pour un accueil et un accompagnement de qualité pour les enfants à besoins spécifiques et les familles en s'inscrivant dans une démarche d'inclusion.

Chronologie du secteur Petite Enfance aux PEP 28



Interview

Edith Puichault,
directrice du centre social
Clos-Margis

Quel est l'intérêt d'être implanté à proximité des QPV (Quartier Prioritaire de la politique de la ville) ?

Beaucoup de centres sociaux sont situés au cœur même des QPV comme le centre social R. Doisneau, situé à Lucé et aussi géré par les PEP 28. Cela offre l'avantage de faciliter l'instauration d'une relation avec les habitants ainsi que l'accessibilité aux équipements, aux rencontres. Cependant cela engendre aussi des freins : les personnes habitant en dehors des quartiers ne se sentent pas légitimes pour venir au centre social et profiter des équipements, ce qui ne favorise pas la mixité sociale. L'équipement peut être stigmatisé et stigmatisant pour les habitants de quartiers prioritaires.

Une implantation de proximité permet d'être au plus près des habitants, tout l'enjeu est d'amener les habitants à ne pas être de simples usagers en développant le pouvoir d'agir de ces derniers. Notre démarche en tant que professionnel est alors la suivante : « comment amener ceux-ci à se saisir de l'équipement ? », « Une fois saisi, comment faire pour que ce lieu ressources de proximité ne devienne pas enclavant pour les usagers et ainsi avoir une approche de parcours au sein du centre social et hors les murs ? ». Ainsi, nous souhaitons inciter les gens à sortir du quartier dans une logique « d'aller vers pour amener vers » en travaillant sur différentes échelles : ville, agglomération, département... L'idée n'est pas de réduire uniquement les actions du centre social au quartier mais bien de garantir la vocation première d'un centre social à savoir « l'animation global ouvert à tous ».



Pourquoi la proximité d'implantation est-elle indispensable à la réussite de vos actions ?

Un centre social est au cœur du cadre de vie des habitants, ce qui en fait un observatoire de territoire qui permet, par sa proximité, de recueillir des données pour alimenter la veille sociale. Cette même veille sociale permet aux professionnels du centre social de devenir des agitateurs de réseau, de mettre en tension l'existant avec l'analyse de la veille sociale pour développer et mettre en place des actions cohérentes. Nous y répondons soit en orientant les usagers vers des partenaires compétents selon le champ d'intervention, soit en mettant en place des actions dans une démarche de partenariat.

De quelle manière se traduit l'impact social de votre structure auprès de votre public ?

Par définition un centre social est un lieu qui vise à favoriser les interactions entre des personnes qui ne se seraient pas croisées en temps normal mais qui peuvent avoir des causes communes. Nos professionnels font office de facilitateurs. Ces rencontres signifient aussi de prendre en compte les besoins des habitants, et d'affirmer en quoi un équipement centre social est un support logistique qui leur offre la possibilité de construire des actions. Les habitants ne sont pas de simples participants, ils ont un pouvoir d'agir, qu'ils peuvent mobiliser pour être un acteur du développement social local, au niveau de leur cadre de vie. L'animation collective est alors un outil au service du pouvoir d'agir des habitants, les activités proposées servent de levier pour inciter la prise d'initiative. De manière générale, il s'agit de capter les habitants et de favoriser les passerelles au-delà du quartier. La notion de parcours est alors au cœur de nos réflexions lorsque nous pensons impact territorial.

Les autres axes qui alimentent nos réflexions sont la capacité de l'équipement à favoriser les échanges, les interactions et à mobiliser des supports attractifs pour répondre aux enjeux socio-éducatifs observés via la veille sociale. Dans cette démarche, l'impact territorial ne peut avoir de sens si la question de l'évaluation n'est pas réfléchie en amont. Chaque dispositif créé par le centre social repose sur des démarches évaluatives pour que l'impact territorial puisse se mesurer à court, moyen et long terme. On parle alors d'évaluation continue. Un événement comme « Exprime ton talent », où des jeunes se mobilisent pour organiser une grande manifestation, offre une expérience qui peut être déterminante dans le développement du jeune.



La participation à une initiation de Yoga sur une année a-t-elle créé des émules et permis une meilleure prise en compte de son parcours santé par la personne ? Un week-end familles a-t-il pu inciter à de nouveaux comportements au sein du foyer et donner envie à un parent, des années plus tard, de partir seule en vacances en épargnant, en s'organisant ? C'est ce que nous chercherons à savoir à travers une évaluation continue, car l'impact territorial n'est jamais figé et les effets d'une action précède les dispositifs et les équipes de professionnels, il s'agit donc de garantir une veille sociale en continue pour rendre compte des trajectoires des personnes.

Les centres de vacances PEP 28

Les centres de vacances au service des territoires

En septembre 2019, nous fêtons avec les élus de la ville de Mainvilliers et ceux de la ville de Carolles le 60ème anniversaire de l'achat de la villa Eole pour en faire une colonie de vacances. L'occasion de revenir sur l'apport de cette acquisition au développement des économies de territoire.

En effet, depuis 60 ans, la villa Eole a permis d'abord à des milliers d'enfants de Mainvilliers de partir en vacances pour permettre à leurs parents de continuer à travailler en toute sérénité. Ensuite elle a contribué à accueillir des classes transplantées venues de toute l'Eure et Loir pour découvrir la Manche et ses nombreux atouts. Bien souvent, les enfants partis en classe transplantée ont entraîné leurs parents à revenir dans la région contribuant ainsi à l'économie touristique. Nous avons également observé ce fait avec les classes de neige à Cadéac où des enfants ayant découvert les joies de la neige revenaient adultes avec leur propre famille.



Activités classes de découvertes



Activités classes de découvertes



La villa Eole

Les colonies, les classes de découverte sont donc un réel atout pour faire vivre une commune ou un territoire : vendeurs de cartes postales ou de souvenirs, maraîchers, boulangers, bouchers, ... sont ainsi les premiers bénéficiaires économiques de l'installation d'une structure collective dans la région. Mais ce sont également des emplois qui sont à la clé : à Carolles, ce sont 5 salariés permanents dont 2 à temps plein qui ont été recrutés sur le territoire et 10 à 15 emplois saisonniers.

Mais ces centres sont aussi des lieux d'animation pour la commune : au même titre qu'une école, la venue régulière de dizaine d'enfants dynamise les rues, les plages, les lieux culturels, ... Ils participent également parfois à résoudre des problèmes locaux : ainsi la villa Eole a servi de lieu de restauration pour les écoles sur des périodes de travaux à la cantine scolaire.

Mais surtout, les centres de découvertes sont des lieux d'apprentissage de la vie collective, des lieux de mixage des populations, de construction de solidarité et de connaissance des autres : en ce sens, ils contribuent grandement à construire le vivre ensemble qui parfois manque cruellement dans certaines de nos villes. Autant de raisons de travailler à ce que ces centres perdurent et se développent !!

*Merci à tous les participants de ce
21ème numéro !*

Retrouvez l'ensemble de nos structures sur :



www.lespep28.org



PEP 28 - Association



PEP28 asso



[association.pep28](https://www.instagram.com/association.pep28)



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PEP D'EURE ET LOIR

3, rue Charles Brune 28110 Lucé

Tél : 02 37 88 14 14 - Fax : 02 37 35 61 73 - Mail : direction@pep28.asso.fr

Association d'Intérêt Général

Agrément « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30